Nations Unies E/CN.6/2015/NGO/7

Conseil économique et social

Distr. générale
11 novembre 2014
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme
Cinquante-neuvième session
9-20 mars 2015
Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIe siècle »

Déclaration de l'Al-khoei Foundation (Fondation Al-khoei), organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, qui est diffusée conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

14-64318X (F)

Merci de recycler

Déclaration

La Fondation Al-Khoei fait la présente déclaration à la Commission de la condition de la femme à l'occasion de sa cinquante-neuvième session, l'accent étant mis sur la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, pour contribuer à la concrétisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de la femme dans le programme de développement pour l'après-2015 et pour traiter des problèmes d'application éprouvés.

La Fondation est une organisation internationale de bienfaisance, fondée en 1989 par feu le chef spirituel musulman chiite, l'ayatollah Al-Khoei, qui est dotée du statut consultatif général auprès du Conseil économique et social depuis 1998. Elle s'emploie aux niveaux local, national et international à assurer l'éducation et le bien-être de la communauté musulmane et lance de nombreux projets qui font la promotion de l'autonomisation de la femme et des jeunes. Nous poursuivons notre travail auprès des femmes et des jeunes filles en vue de les informer et de les instruire dans le cadre de séminaires et d'ateliers.

Comme elle travaille auprès des femmes, la Fondation constate que celles-ci font face à des défis et à des difficultés pour ce qui est de recevoir une formation globale, ce qui nuit à leur croissance et à leur évolution dans la société. Étant donné que les femmes représentent 50 % de la population mondiale, il est impératif que ces obstacles soient éliminés pour leur permettre d'occuper des postes de responsabilité dans les sphères économique, sociale et politique. Cet objectif est compatible avec les droits de l'homme fondamentaux et il favorise également le développement économique et la croissance.

Ce que les objectifs du Millénaire pour le développement devraient viser

La Fondation souhaite profiter de l'occasion pour se concentrer sur les droits des femmes et des enfants dans les zones sortant d'un conflit. Il s'agit notamment de promouvoir l'égalité des sexes et de rendre les femmes autonomes dans les régions déchirées par la guerre où des femmes et des enfants déplacés doivent, pour survivre, résider dans des camps de réfugiés.

La Fondation est fière du travail constant qu'elle fait pour instruire les femmes et les jeunes enfants en donnant une éducation de grande qualité partout dans le monde. Nous administrons des écoles pour enfants à Londres, à New York, à Montréal (Canada) et au Pakistan et nous réalisons aussi différents autres programmes d'enseignement au Moyen-Orient, à Paris et en Thaïlande. Nos écoles suivent le programme d'enseignement national; elles cherchent avant tout à faire acquérir à nos élèves une solide assise morale et éthique et à promouvoir le respect de toute l'humanité. Nous enseignons une responsabilité à l'échelle mondiale par un engagement auprès des pauvres et des défavorisés des autres communautés. La Fondation reconnaît aussi le rôle des enseignants dans les écoles en tant que professionnels qui peuvent être en mesure de reconnaître les signes de mauvais traitements touchant les filles et les familles et de les renseigner sur l'existence de la violence à l'égard des femmes et sur les manières de lutter contre celle-ci.

Nous tenons aussi divers séminaires et ateliers, conformément aux exigences des objectifs du Millénaire pour le développement, et nous mettons l'accent sur l'autonomisation de la femme au moyen de projets mondiaux touchant les femmes et les enfants, par exemple un projet à l'intention des veuves et des orphelins. La

Fondation a remarqué que la pauvreté touche beaucoup de femmes et d'enfants négligés dans les zones sortant d'un conflit.

La Fondation a vu ce qui est arrivé en Iraq aux femmes et aux enfants déplacés. Les femmes et les enfants sont très touchés par l'insécurité politique constante et le terrorisme. Les enfants ont été privés de leur droit à l'enseignement primaire et secondaire, alors que les femmes ont perdu la sécurité que procurent un foyer et un revenu stable. Les femmes ont trouvé plus difficile d'entrer sur le marché du travail et d'avoir des conditions de vie normale et elles sont privées de l'accès à une eau non polluée, à l'assainissement et à des soins de santé.

La malheureuse réalité, c'est que le nombre des réfugiés et des personnes déplacées croît à un rythme impossible à maîtriser. Aucun des indicateurs du troisième objectif du Millénaire pour le développement ne mesure en fait l'évolution et la place des femmes dans des milieux où l'insécurité règne ainsi. La Fondation croit qu'il est crucial de s'attaquer à la question des femmes et des enfants dans les zones déchirées par la guerre, par l'entremise de projets populaires, pour éliminer la pauvreté et concrétiser un développement durable dans ces régions. La Fondation croit fermement que les conflits et la violence ont nui à l'atteinte des objectifs touchant les femmes et les filles.

Les lacunes des objectifs

La Fondation se réjouit des réalisations et de l'atteinte des objectifs, plus particulièrement en ce qui concerne l'objectif n° 3, relativement à l'autonomisation des femmes. Nous croyons toutefois qu'il aurait été possible d'obtenir de meilleurs résultats si l'on s'était attaqué aux points suivants :

a) Les objectifs n'ont pas fait de la violence à l'égard des femmes leur priorité. La violence à l'égard des femmes est considérée comme une crise dans presque toutes les régions du globe, notamment l'Europe, les Amériques, le Moyen-Orient et l'Afrique;

b) Les ressources n'ont pas été distribuées également aux femmes, principalement parce que les indicateurs ne sont pas étroitement liés au sexe et qu'ils reposent plutôt sur des statistiques qui le sont indirectement;

c) Les mécanismes de reddition de compte sont faibles, ce qui permet à des organisations manquant de ressources et mal préparées de s'occuper de façon superficielle de la question des femmes;

d) Les objectifs ne réussissent pas, dans le cas des hommes, à combattre et à éliminer les stéréotypes qu'ils peuvent avoir concernant les femmes. Quand il est question de parité des sexes, il faut consulter les membres des deux sexes.

La Fondation espère que ces points vont être pris en considération pour l'après-2015. Bien que les objectifs et les indicateurs actuels soient essentiels au changement, nous pensons que les objectifs de l'après-2015 devraient être de nature plus qualitative et qu'ils devraient s'attaquer aux causes profondes des désavantages auxquels les femmes font face.

Nos efforts relatifs aux objectifs

La Fondation a consacré des ressources importantes à l'atteinte de l'objectif n° 3. Nous nous occupons, avec des militants des communautés et des chefs

religieux, de questions relatives à la violence familiale et aux sévices touchant les femmes en accroissant la connaissance des principes religieux et des outils juridiques qui permettent de s'attaquer à cette violence. La Fondation est en outre la source de conseils et d'un soutien internes de nature religieuse pour les victimes et des centres sont ouverts tous les jours pour aider les femmes qui sont victimes de violence domestique.

La Fondation prend, au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des mesures concernant la question de la mutilation génitale féminine, dans un contexte œcuménique, en signant la déclaration sur la mutilation génitale féminine applicable aux groupes religieux qui condamnent cette pratique et elle déclare fermement qu'il ne s'agit pas d'une pratique religieuse ou d'une pratique que la religion accepte. Les recherches montrent qu'il est possible d'éliminer très rapidement la mutilation génitale féminine si les communautés qui la pratiquent décident elles-mêmes de l'abandonner. La Fondation veut faire partie de la solution à cette crise permanente et elle incite vivement les chefs de tous les groupes confessionnels à s'élever contre cette pratique extrême et à aider à réduire la violence à l'égard des enfants.

Nous sommes conscients du fait qu'une assistance immédiate n'est pas la solution fondamentale permettant d'éliminer la violence à l'égard des femmes. Même si nous croyons qu'il est vital d'aider les femmes qui sont victimes de violence, nous donnons aussi une formation et réalisons des campagnes de sensibilisation qui visent et qui concernent précisément les dirigeants des communautés et les enseignants.

La Fondation répand, par une éducation de grande qualité, son message d'égalité et d'autonomisation des femmes, message qui est conforme aux principes et aux enseignements de l'islam. Nous donnons l'exemple à un haut niveau en faisant acquérir à nos élèves une solide assise morale et éthique et par la promotion du respect de toute l'humanité.

La Fondation agit au niveau de la base et elle exerce des pressions et fait un travail de mobilisation concernant les droits des femmes et des enfants et les droits religieux au sein des Nations Unies. Elle a tout récemment pris part aux sessions du Conseil des droits de l'homme et a, à cette occasion, fait une déclaration sur l'élimination de toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes, ce qui inclut l'élimination de la pratique de la mutilation génitale féminine et la fin du mariage forcé, actions qui sont considérées comme une grave violation des droits des filles et des femmes.

Nous croyons fermement que notre foi peut nous donner les outils permettant de faire face à ce problème social dévastateur, mais nous reconnaissons aussi que la religion sert trop souvent de prétexte pour miner les capacités des femmes et des filles. Nous reprenons les sentiments du Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction, Heiner Bielefeldt, qui a, à l'occasion de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale en 2013, déclaré que « les pratiques dangereuses imposées aux femmes ou aux filles ne peuvent jamais être justifiées au nom de la religion » et que d'« innombrables femmes sont exposées à des formes complexes de violations des droits de l'homme fondées sur la religion ou une croyance et sur leur sexe ».

Recommandations

La Fondation formule les recommandations ci-après, qui s'appuient sur notre travail et sur notre expérience auprès des femmes et des filles :

a) Nous prions instamment les États d'élaborer des politiques qui réduisent l'inégalité pour les femmes en prenant en considération les conditions dans lesquelles elles vivent, par exemple dans une zone de guerre ou dans la pauvreté;

b) Nous demandons l'application de la justice dans le contexte de la promotion des droits des femmes dans les pays musulmans et une meilleure attribution de ressources à la réalisation d'initiatives d'autonomisation des femmes au niveau gouvernemental et au niveau de la société civile;

c) Nous prions instamment les décideurs politiques de formuler de façon urgente des politiques et des plans d'action à caractère national et international pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes;

d) Nous encourageons vivement les associations religieuses et les chefs religieux à s'attaquer à la question de la violence domestique en communiquant avec les femmes qui en sont victimes et en éduquant la société en général;

e) Nous recommandons que les femmes qui font au quotidien face à l'inégalité reçoivent une pleine attention, non seulement dans les pays les moins avancés mais aussi dans les pays industrialisés et développés;

f) Nous encourageons toutes les parties à recourir à fond aux médias sociaux comme moyen permettant d'accroître efficacement la sensibilisation à l'égard de la violence infligée aux femmes.